

13 janvier 2021

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 25 novembre 2020 de M^{me} Léonore Baehler: «Le platane vénérable de la place du Cirque est malade».

TEXTE DE LA QUESTION

Le platane de la place du Cirque est le plus gros platane du centre-ville, âgé d'environ cent vingt ans, haut de 35 mètres. Il était encore en parfaite santé selon l'analyse faite par les arboristes en 2018, apprend-on dans la *Tribune de Genève*.

Toutefois, en 2020, le Service des espaces verts (SEVE) annonce qu'un champignon, le polypore hérissé, dont l'évolution est exponentielle, fragilise la mécanique de l'arbre, notamment les branches charpentières. En 2020, des hauts ont été placés par le SEVE pour sécuriser une partie de l'arbre.

Jean-Gabriel Burnet, adjoint à la direction du SEVE, dit ceci: «Malheureusement, on ne connaît aucun moyen curatif contre ce champignon. Dès lors, nous devons nous contenter d'apporter des soins palliatifs à cet arbre magnifique. Un peu comme s'il était atteint d'un cancer en phase terminale.»

Afin de poursuivre la volonté du Conseil administratif de faire preuve de transparence quant à la gestion du patrimoine arboricole de notre ville, serait-il possible de communiquer publiquement le planning des démarches de consolidation de l'arbre, d'éventuels soins palliatifs, de la coupe de cet arbre vénérable?

Pourrions-nous penser à l'aménagement qui serait réalisé en cas d'abattage du platane: préparation du terrain, programme d'arborisation, débitumisation du site?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le platane de la place du Cirque est effectivement un des arbres remarquables de notre ville. Il est clairement l'un des arbres majeurs les plus exposés de Genève, au vu de sa situation en plein milieu d'un carrefour, très fréquenté par la circulation routière, les transports publics mais également les piétons.

Au fil de ses cent quarante années de vie environ, le développement urbain a détérioré son cadre de vie. La mise en place de la ligne de tram a mis à mal son système racinaire.

L'élagage régulier de certaines branches afin de garantir le gabarit routier ainsi que les caténares électriques des Transports publics genevois (TPG), l'imperméabilisation des sols, les réseaux routiers à forte circulation nécessitant des sels de déneigement en période hivernale ainsi que la pollution urbaine font partie des facteurs limitant le bon développement physiologique de ce platane.

Cet arbre est expertisé chaque année par le SEVE ainsi que par des entreprises spécialisées dans le domaine. L'expertise de 2018 démontre déjà que cet arbre a atteint sa phase de sénescence et qu'il est atteint de foyer de champignon xylophage (polypore hérissé).

Les préconisations générales pour les années à venir sont les suivantes:

- supprimer le bois mort afin d'écarter le risque lié à sa chute;
- garantir le gabarit routier;
- contrôler le système de haubans et l'adapter si besoin.

Avec ces défauts potentiellement évolutifs, une inspection visuelle de l'arbre est effectuée tous les ans et suite aux intempéries extraordinaires.

Il n'y a pas de mesures permettant de freiner ce vieillissement mais le SEVE met tout en œuvre afin de prolonger la vie de ce platane à travers des traitements doux et respectueux de l'arbre.

A ce jour, l'arbre a encore quelques années devant lui et son abattage n'est pas programmé, ni envisagé.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez